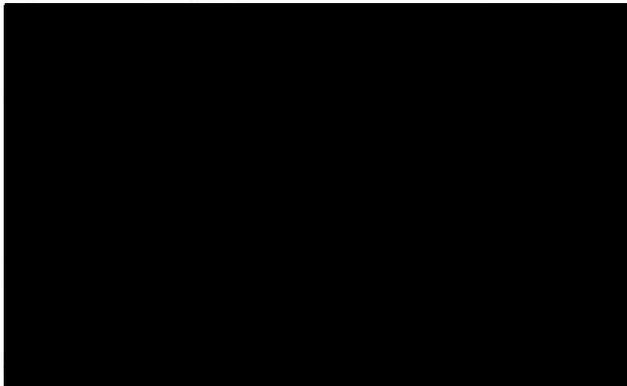


PAR COURRIEL

Québec, le 29 novembre 2019



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : 120722

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents qui visait à obtenir :

- « ...Concernant la mission de la ministre du Tourisme en Corée du Sud et au Japon :
- Les dépenses reliées à la mission, ventilées par les frais d'hébergement, déplacements, réceptions, repas et l'alcool ;
 - L'agenda de la mission ;
 - La liste des personnes rencontrées en indiquant leur titre et leur organisation ;
 - Les ordres du jour des rencontres de la ministre ;
 - L'itinéraire ;
 - Le rapport de mission. »

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient des documents présentant les renseignements recherchés. Vous les trouverez en pièces jointes.

En ce qui concerne votre demande visant à obtenir « Les dépenses reliées à la mission, ventilées par les frais d'hébergement, déplacements, réceptions, repas et l'alcool », nous vous référons aux documents publiés sur notre site internet Québec.ca, dans la section « Tourisme et loisirs », dans l'onglet « dépenses de la ministre ». Les informations recherchées se trouvent dans le document en format PDF intitulé « Frais de déplacement de la ministre - 2019-2020 ».

Toutefois, le ministère du Tourisme ne possède pas de document concernant « Le rapport de mission ». En vertu de l'article 48 alinéa 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous référons à l'Alliance de l'industrie touristique du Québec pour obtenir les renseignements demandés.

Aussi, le ministère du Tourisme ne détient pas de document concernant « Les ordres du jour des rencontres de la ministre ».

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED], nos salutations les meilleures.

La responsable de l'accès aux documents,



Geneviève Morneau

GM/jt

p.j. Sommaire du programme
Liste des personnes rencontrées indiquant leur titre et leur organisation
Avis de recours

Sommaire du programme

Lundi 1^{er} juillet	
Montréal	
11 h 00	Vol AC409 de Montréal Trudeau à Toronto Pearson
Toronto	
13 h 35	Vol AC061 de Toronto Pearson à Séoul Incheon
Mardi 2 juillet	
Séoul	
16 h 20	Arrivée à Séoul Incheon et visite de l'infrastructure d'accueil (arrivées)
Mercredi 3 juillet	
08 h 00	Déjeuner-rencontre avec l'ambassadeur du Canada en Corée du Sud
09 h 00	Breffage de la ministre avec la directrice du Bureau du Québec à Séoul
10 h 00	Rencontre avec Destination Canada Corée
11 h 00	Dîner avec les médias
15 h 00	Tournage télé-réalité coréenne au Bureau du Québec à Séoul
16 h 30	Rencontre, visite et souper au Seoul Urban Regeneration Centre
Jeudi 4 juillet	
08 h 00	Breffage de la ministre avec la directrice du Bureau du Québec à Séoul
09 h 30	Rencontre avec Hanatour
11 h 00	Présentation de Canadian Specialist Program de Destination Canada
14 h 30	Visite de la station CJ E&M
Vendredi 5 juillet	
08 h 00	Déjeuner-breffage avec le Bureau du Québec à Séoul
09 h 30	Rencontre avec Hanjin Travel
11 h 00	Rencontre avec Seoul Tourism Organization
13 h 30	Visite et rencontre au Gwanghwamun Square Project
15 h 30	Visite et rencontre à la Dongdaemun Design Plaza
Samedi 6 juillet	
13 h 30	Visite privée du OGN eSport Stadium
15 h 00	Visite privée du marché traditionnel d'alimentation Mangwon
20 h 30	Vol KE719 de Séoul Incheon à Tokyo Haneda
Tokyo	
22 h 50	Arrivée à Tokyo Haneda
Dimanche 7 juillet	
11 h 45	Dîner et rencontre préparatoire avec le délégué général du Québec à Toronto
13 h 30	Visite de Meiji Jingu
14 h 30	Découverte des quartiers Harajuku et Omotesando dans Shibuya
16 h 00	Aperçu du théâtre traditionnel kabuki
Lundi 8 juillet	
08 h 00	Déjeuner-breffage avec le délégué général du Québec à Tokyo
09 h 00	Rencontre avec la Japan Association of Travel Agencies
10 h 30	Rencontre avec l'équipe de la Délégation générale du Québec à Tokyo
12 h 00	Réception et dîner au Andaz Tokyo Rooftop Studio
14 h 00	Visite de Hikarie, site de la vitrine Effet Québec et de Mutek Japon
15 h 00	Rencontre avec Tokyu Dentetsu
16 h 30	Rencontre avec le Intercontinental Hotel Group
18 h 00	Souper privé à la résidence officielle du Québec
Mardi 9 juillet	
08 h 00	Petit-déjeuner à l'Ambassade du Canada au Japon

10 h 00	Rencontre avec Destination Canada Japon et Air Canada Japon
12 h 30	Dîner avec la délégation commerciale – cuisine traditionnelle japonaise
15 h 00	Signature d'un protocole d'entente avec entre Travelko et l'Alliance
19 h 00	Réception médias
Mercredi 10 juillet	
09 h 00	Rencontre avec le Tokyo Metropolitan Government
10 h 00	Rencontre avec le Japan Travel Bureau
17 h 30	Vol AC006 de Tokyo Narita à Montréal Trudeau
16 h 45	Heure locale – Arrivée à Montréal

Liste des personnes rencontrées

- M. Michael Danagher, l'ambassadeur du Canada en Corée du Sud
- Mme Anna Lee, directrice générale/personne-ressource pour les médias de Destination Canada – Corée du Sud
- M. Jonik Kim, responsable principal du Seoul Urban Regeneration Center
- M. Hyungsun Choi, directeur général du Seoul Urban Generation Center
- M. Myounghoon Lee, directeur général de la division de la coopération internationale du Seoul Urban Regeneration Center
- Mme Meejin Cho, chef d'équipe de la division « Regeneration Planning » du Seoul Urban Regeneration Center
- Mme Hankyeol Song, employée du Seoul Urban Regeneration Center
- Mme Sora Kim, employée du Seoul Urban Regeneration Center
- Mme Eunji Kim, employée du Seoul Urban Regeneration Center
- Mme Soyoung Park, coordonatrice du site d'Ikseon-dong
- M. JinKook Kim, président-directeur général d'America Desk d'HanaTour
- M. Jae-Bong Lee, vice-président d'HanaTour Service Inc.
- M. Young-Hyun Kwon, responsable d'America and South Pacific Department d'HanaTour
- Mme Stella Lee, directrice des relations avec les professionnels des voyages de Destination Canada
- Mme Jehyun Kim, vice-présidente senior et personne-ressource pour les médias de CJ E&M Sangam Digital Cube
- M. Chai Park, président de Hanjin Travel / KAL Tour
- M. Don H. Byun, directeur exécutif du tourisme ainsi que de la division des réunions, conventions et des voyages d'affaires de la Seoul Tourism Organisation
- M. Kang Ok-hyun, directeur général du Gwanghwamun Square Project
- M. Cho Young Chang, directeur du Gwanghwamun Square Project
- M. Kim Jeong Beom, chef d'équipe du Gwanghwamun Square Project
- M. Kim Na Yeon, assistant à la gestion du Gwanghwamun Square Project
- Mme Kyungran Choi, présidente de la Seoul Design Foundation
- M. Sangmook Rhee, chef d'équipe du plan stratégique de la Seoul Design Foundation
- Mme Hyowon Lee, coordonnatrice des projets dans l'équipe du plan stratégique de la Seoul Design Foundation
- M. Yongmin Song, dans l'équipe stratégique de l'OGN Strategy Team
- M. Kim Jin chul, président de l'association des marchands du marché Mangwon
- M. Masahiro Sato, directeur de la Intercultural research Institute, Meiji Jingu
- Mme Masayo Hando, directrice de Destination Canada – Japon
- Mme Kiyō Weiss, gouverneure pour Air Canada Japon

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).